

Le bateau islam prend l'eau de tous côtés : les stewards homos refusent d'aller en Iran

écrit par Alain de Catalogne | 13 avril 2016



Oui tout à fait d'accord, ils ont raison, et j'ajouterais bien, quant à moi, une condition : la loi de la réciprocité.

Interdiction a IRAN AIR d'atterrir, en France et dans tout pays européen où la discrimination des homosexuels est INTERDITE.,

Qu'en pensez vous Monsieur Hollande ? Il est vrai que vous votre tasse de thé c'est plutôt la famille Saoud, les décapiteurs et adeptes du wahhabisme, très doux comme chacun sait avec les femmes et les homos !

Note de Christine Tasin

Tout cela est EXCELLENT !

Certes, on regrette que, pour le moment hôtesse et stewards homos ne ciblent, curieusement, que l'Iran (et l'Arabie saoudite ? Et les Emirats ? Et le Qatar ? Et les 53 autres pays musulmans ?), mais tout ce foin autour de la réalité de l'islam dans la république islamique aide le Français moyen à comprendre que les patriotes trainés dans la boue pour tirer sur la sonnette d'alarme depuis des années disent vrai.

L'islam c'est la discrimination, l'humiliation des femmes. L'islam c'est l'interdiction de la liberté, d'expression, de pensée, de croyance, de choix du partenaire amoureux. Et plus personne ne peut le cacher malgré les manipulations politico-médiatiques de grande ampleur.

Qu'on se le dise. Et que hôtesses et stewarts homos continuent de fiche la pagaille à Air France, il en restera bien quelque chose... au grand dam des lobbies féministes et gays qui en sont encore à "comprendre" l'autre...

Une pétition, adressée au PDG d'Air France Frédéric Gagey, et au secrétaire d'Etat chargé des Transports Alain Vidalies, a été lancée le jeudi 7 avril, et recueille ce dimanche soir près de 500 signatures.

Alors que les hôtesses et les femmes pilotes d'Air France ont obtenu de la compagnie, le 4 avril, le droit de ne pas se rendre en Iran pour ne pas avoir à porter le voile à leur arrivée à Téhéran, la pétition réclame à son tour que les stewarts gays puissent aussi refuser ces vols, l'homosexualité étant punie de mort dans le pays.

« En effet, l'homosexualité reste illégale dans ce pays. La peine peut aller de 74 coups de fouet pour un mineur, jusqu'à la peine de mort pour un adulte (la méthode d'exécution restant à l'appréciation du juge) », peut-on lire sur Change.org.

« Certes, la sexualité n'est pas écrite sur les passeports et ne change pas la façon des membres d'équipage de travailler. Par contre, pour des raisons autant morales qu'humaines, il est inconcevable de forcer quelqu'un à se rendre dans un pays où ses semblables sont condamnés pour qui ils sont », précise l'auteur de la pétition Laurent M.

[Source](#)

<http://www.europe-israel.org/2016/04/air-france-les-stewards-homosexuels-reclament-le-droit-de-refuser-de-se-rendre-en-iran-car-lhomosexualite-est-passible-de-la-peine-de-mort/>